



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

maladie de Parkinson

Question écrite n° 40218

## Texte de la question

M. Guillaume Larrivé alerte Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la nécessité, pour le centre hospitalier d'Auxerre, d'être à nouveau doté d'un DAT scan, nécessaire à la scintigraphie cérébrale, imagerie nucléaire permettant la confirmation du diagnostic de la maladie de Parkinson. La capitale départementale de l'Yonne, en effet, ne dispose plus d'un tel appareil depuis le printemps dernier. Cette absence d'équipement, jointe à un déficit de médecin, ont réduit à néant le service de neurologie du centre hospitalier. Cela constitue une faiblesse dommageable pour les patients. Il la remercie de bien vouloir prendre en compte, au plus vite, cette situation. Il serait inacceptable que les malades parkinsoniens de l'Yonne ne bénéficient pas de cet équipement indispensable et d'un service de neurologie adapté à leurs besoins.

## Données clés

**Auteur :** [M. Guillaume Larrivé](#)

**Circonscription :** Yonne (1<sup>re</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 40218

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** Affaires sociales et santé

**Ministère attributaire :** Solidarités et santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [15 octobre 2013](#), page 10691